

FICHE ALERTE

RISQUE ELEVE D'ATTAQUES INFORMATIQUES

La crise du coronavirus (COVID-19) : nouveau terrain de jeu des pirates informatiques !

POURQUOI EN CE MOMENT ?

- Parce que les conditions de travail que nous vivons (télétravail, réduction d'effectif, ...) sont inhabituelles et peuvent être déstabilisantes ;
- Parce que l'ambiance anxieuse liée à la gestion de crise peut induire des comportements à risque ;
- Parce que des attaquants profitent de l'actualité pour générer des escroqueries ou des actes malveillants ;

COMMENT AGISSENT LES PIRATES INFORMATIQUES ?

- Mise en ligne de **fausses** attestations de déplacement sans limite de date, dans le but de collecter des données personnelles ou de vous demander de l'argent ;
- Déploiement de logiciels malveillants (type rançongiciels (« *ransomware* »)) via de **fausses** applications pour smartphone, censées suivre l'évolution du virus ;
- En se faisant passer pour la collectivité, l'assistance informatique ou la DRH, ou en demandant d'appeler un **faux** numéro, en prétextant un problème informatique ou une directive RH, dans le but de bloquer votre ordinateur, votre smartphone, ou de vous soutirer de l'argent ;
- En utilisant la technique habituelle de l'hameçonnage (« *phishing* ») pour prendre une **fausse** identité officielle (site du ministère de la santé par exemple), afin de vous faire cliquer sur un lien frauduleux dans un mail ou SMS.

QUE FAIRE POUR REDOUBLER DE VIGILANCE FACE A CES APPELS / MESSAGES ?

- Vérifiez l'identité de leur expéditeur, en cas de doute, supprimez le mail et appelez vos contacts habituels ;
- Ne cliquez surtout pas sur les liens qui vous paraissent suspects (en particulier si vous ne reconnaissez pas l'adresse Internet (URL) qu'ils indiquent) ;
- Ne vous connectez que sur des sites officiels (ceux qui se terminent par « *seinemaritime.fr* » ou « *gouv.fr* » par exemple), et ne cliquez pas sur les liens présents dans les mails, utilisez plutôt le moteur de recherche de votre navigateur Internet (exemple : <https://qwant.fr>) ;
- Ne propagez pas de tels messages, et n'alertez pas la cellule d'assistance informatique (sauf en cas de récurrence ou si vous êtes confrontés à un blocage), mais supprimez-les immédiatement ;
- N'installez pas d'applications gratuites, elles sont potentiellement porteuses de code malveillant ;
- Ne communiquez jamais votre mot de passe à quiconque, et verrouillez votre ordinateur quand vous sortez ;
- Ne communiquez jamais de données personnelles à quiconque ou sur aucun site sans en avoir vérifié la source ;
- En télétravail, protégez le matériel contre le vol, et ne mélangez pas vie privée et vie professionnelle ;
- Ne connectez pas de périphériques de stockage externe (clé USB par exemple) à votre ordinateur.

ET SURTOUT...

Si vous pensez être victime d'une attaque (blocage du poste informatique par exemple), **déconnectez-vous immédiatement du réseau**, et appelez votre point de contact en assistance informatique.

CONCLUSION

La période de crise est une opportunité supplémentaire pour les pirates informatiques. Ces attaques sont réelles ! – RESTONS VIGILANTS !